

I.—HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION.

Par Sir JOSEPH POPE, C.C.M.G., C.V.O., I.S.O., Sous-Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures, Ottawa.

L'HISTOIRE de la Confédération a été si souvent écrite qu'il peut paraître superflu de chercher encore quelque chose à glaner dans ce champ; et cependant, il nous a semblé que cette édition de l'Annuaire du Canada, qui relate le jubilé de la naissance de la Puissance, devait également contenir un récit concis des faits qui ont préparé et amené le grand événement que nous avons célébré le 1er juillet 1917.

L'idée d'unir les colonies de l'Amérique Britannique du Nord sous un seul gouvernement a eu de nombreux protagonistes, le premier d'entre eux étant William Smith, un ancien juge en chef du Canada qui, en 1789, soumit à Lord Dorchester un projet d'établissement d'un corps législatif central, consistant en un conseil dont les membres seraient nommés par le souverain et une assemblée dont les membres seraient choisis par les chambres des députés des législatures provinciales. Mais un gouvernement de cette nature était trop en avance sur les idées de l'époque et le plan de Smith n'aboutit pas. Vingt-cinq ans plus tard, un autre juge en chef, Sewell, fit une proposition à peu près analogue, qui eut le même sort. D'autres suivirent, mais la difficulté des communications entre les différentes colonies, sans parler de maintes autres considérations, semblait constituer un obstacle infranchissable à toute union autre que celle de leur commune allégeance à la couronne britannique.

Après l'introduction des chemins de fer, l'idée parut plus aisément réalisable. En 1850, la Ligue de l'Amérique Britannique, qui formait contrepoids au mouvement annexionniste de 1849, déclarait dans son manifeste que la vraie solution des difficultés du moment se trouvait dans la confédération de toutes les provinces. L'année suivante, l'hon. Henry Sherwood, qui avait occupé les fonctions de ministre de la Justice du Haut-Canada et de premier ministre, publiait un projet d'"Union Fédérative des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord", essentiellement basé sur deux chambres électives et un système de législatures locales, à peu près tel qu'il existe aujourd'hui, si ce n'est que les gouverneurs des provinces étaient électifs. Il semble que les Pères de la Confédération avaient sous les yeux le projet de Sherwood, lorsqu'ils rédigèrent la Loi de l'Amérique Britannique du Nord de 1867. Par exemple, le représentant du souverain y est désigné sous le nom de "Vice-roi" et ce qualificatif doit avoir suggéré le nom de "Vice-royauté" qui fut proposé pour les provinces unies et discuté à la Conférence de Londres de 1866. De plus, le projet de Sherwood prévoyait une Cour d'Appel Suprême, que l'on retrouve dans les résolutions de Québec de 1864. Néanmoins, le plan de Sherwood, quoi qu'il entrât plus avant dans la question de l'union, partageait le caractère académique de ses prédécesseurs et n'eut pas plus de succès qu'eux.